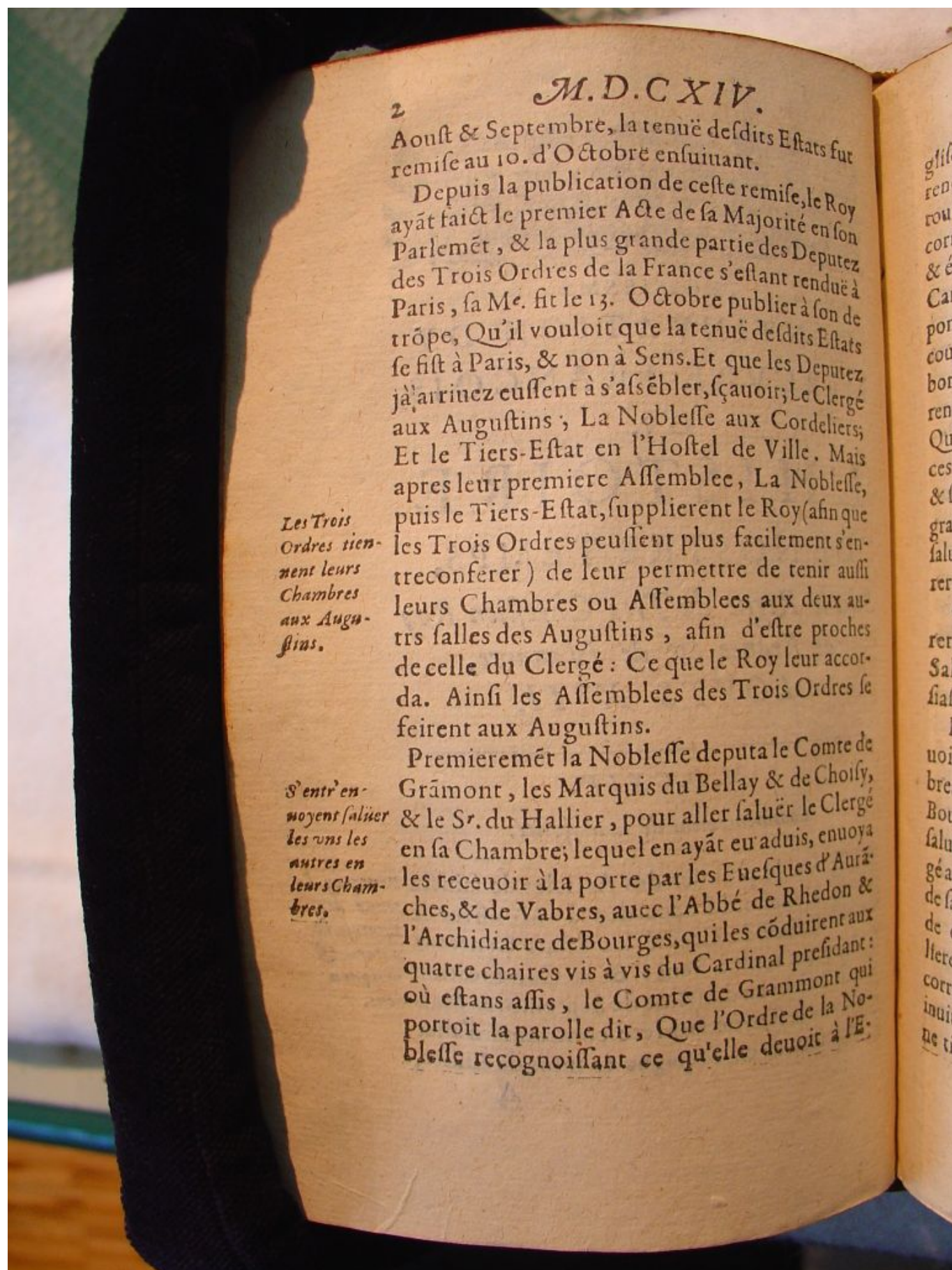


1614_2_002.jpg



1614_2_003.jpg

Troisième Continuation. 3

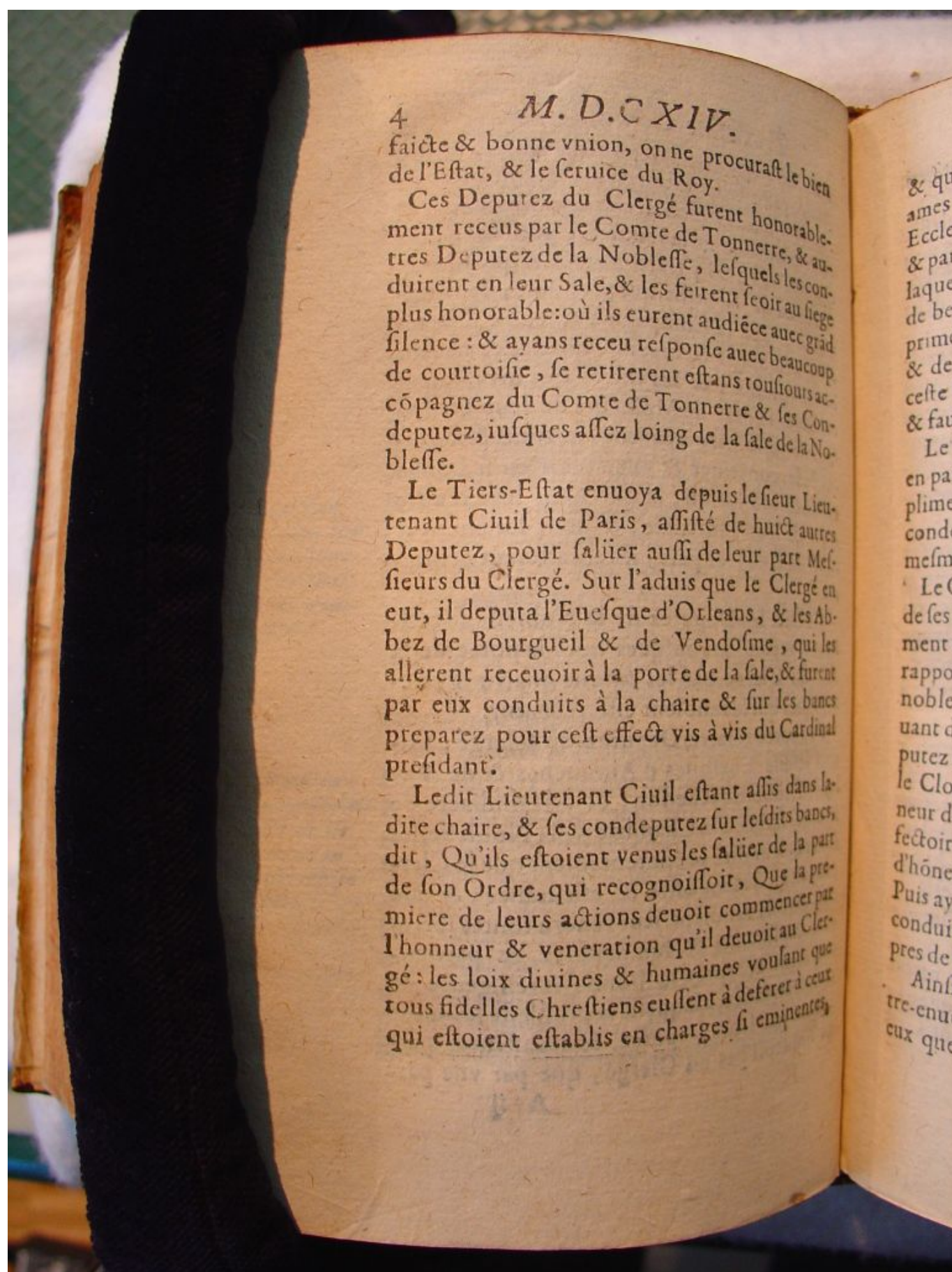
gliste, les auoit deputez pour la saluer, & luy rendre ceste submission, en luy faisant offre de toute sorte d'affection, seruice, intelligence, & correspondance en la tenuë des presents Estats & es affaires qui s'y traicteroient. A quoy Mr. le Cardinal de Sourdis qui presidoit, leur respondit, Que la Compagnie receuoit à beaucoup d'honneur & faueur l'assurance de leur bonne volonté, & les offres qui luy estoient rendus de la part de Messieurs de leur Ordre; Qu'elle s'esforceroit par tous moyens & serui-ces de les conseruer & entretenir en si bonne & sainte resolution; & que pour leur rendre grace de leur courtoisie, & pour les enuoyer saluer aussi de leur part, ils en alloient delibérer.

Ce faict les Deputez de la Noblesse se retirerent, reconduits iusques hors la porte de la Sale du Clergé par les susdits quatre Ecclesiastiques qui les auoient esté receuoir.

Peu apres quatre Deputez du Clergé, sçauoir lesdits Euesques d'Auranches & de Vabres, l'Abbé de Rhedon, & l'Archidiacre de Bourges furent à la Chambre de la Noblesse, les saluer & leur dire le contentement que le Clergé auoit eu de leur offre & assurance; & que de sa part ils venoient leur rendre toutes sortes de compliments & honnestetez, & particulièrement accepter la bonne intelligence & correspondance, à laquelle la Noblesse les auoit inuitez par leurs Deputez, & les assurer qu'il ne tiendrait pas au Clergé, que par vne par-

A ij

1614_2_004.jpg



4 M. D. C. XIV.
faicte & bonne vnion, on ne procurast le bien
de l'Estat, & le seruice du Roy.

Ces Deputez du Clergé furent honorable-
ment receus par le Comte de Tonnerre, & au-
diurent en leur Sale, & les firent seoir au siege
plus honorable: où ils eurent audiëce avec grand
silence: & ayans receu responce avec beaucoup
de courtoisie, se retirerent estans tousiours ac-
cōpaignez du Comte de Tonnerre & ses Con-
deputez, iusques assez loing de la sale de la No-
blesse.

Le Tiers-Estat enuoya depuis le sieur Lieu-
tenant Ciuil de Paris, assisté de huit autres
Deputez, pour saluer aussi de leur part Mes-
sieurs du Clergé. Sur l'aduis que le Clergé en-
eut, il deputa l'Euesque d'Orleans, & les Ab-
bez de Bourgueil & de Vendosme, qui les
allerent receuoir à la porte de la sale, & furent
par eux conduits à la chaire & sur les bancs
preparez pour cest effect vis à vis du Cardinal
presidant.

Ledit Lieutenant Ciuil estant assis dans la-
dite chaire, & ses condeputez sur lesdits bancs,
dit, Qu'ils estoient venus les saluer de la part
de son Ordre, qui recognoissoit, Que la pre-
miere de leurs actions deuoit commencer par
l'honneur & veneration qu'il deuoit au Cler-
gé: les loix diuines & humaines voulant que
tous fidelles Chrestiens eussent à deferer à ceux
qui estoient establis en charges si eminentes,

& qu'
ames
Eccle
& par
laque
de be
primé
& de
ceste
& fau
Le
en par
plime
conde
mesme
Le C
de ses
ment
rappo
noble
uant d
putez
le Clo
neur d
fectoir
d'hōne
Puis ay
conduit
pres de
Ainsi
tre-enue
eux que

1614_2_005.jpg

Troisiesme Continuation.

& qui auoient le soin & sur-intendance des
ames, comme auoient les Prelats & autres
Ecclesiastiques representant l'Eglise Gallicane:
& particulièrement en ceste tenue d'Estats, en
laquelle son Ordre comme il en auoit le plus
de besoin des trois Estats, pour estre le plus op-
primé, & pour estre le plus necessité de secours
& de remedes, esperoit que l'intercession de
cette Compagnie leur deuoit estre la plus vtile
& fauorable.

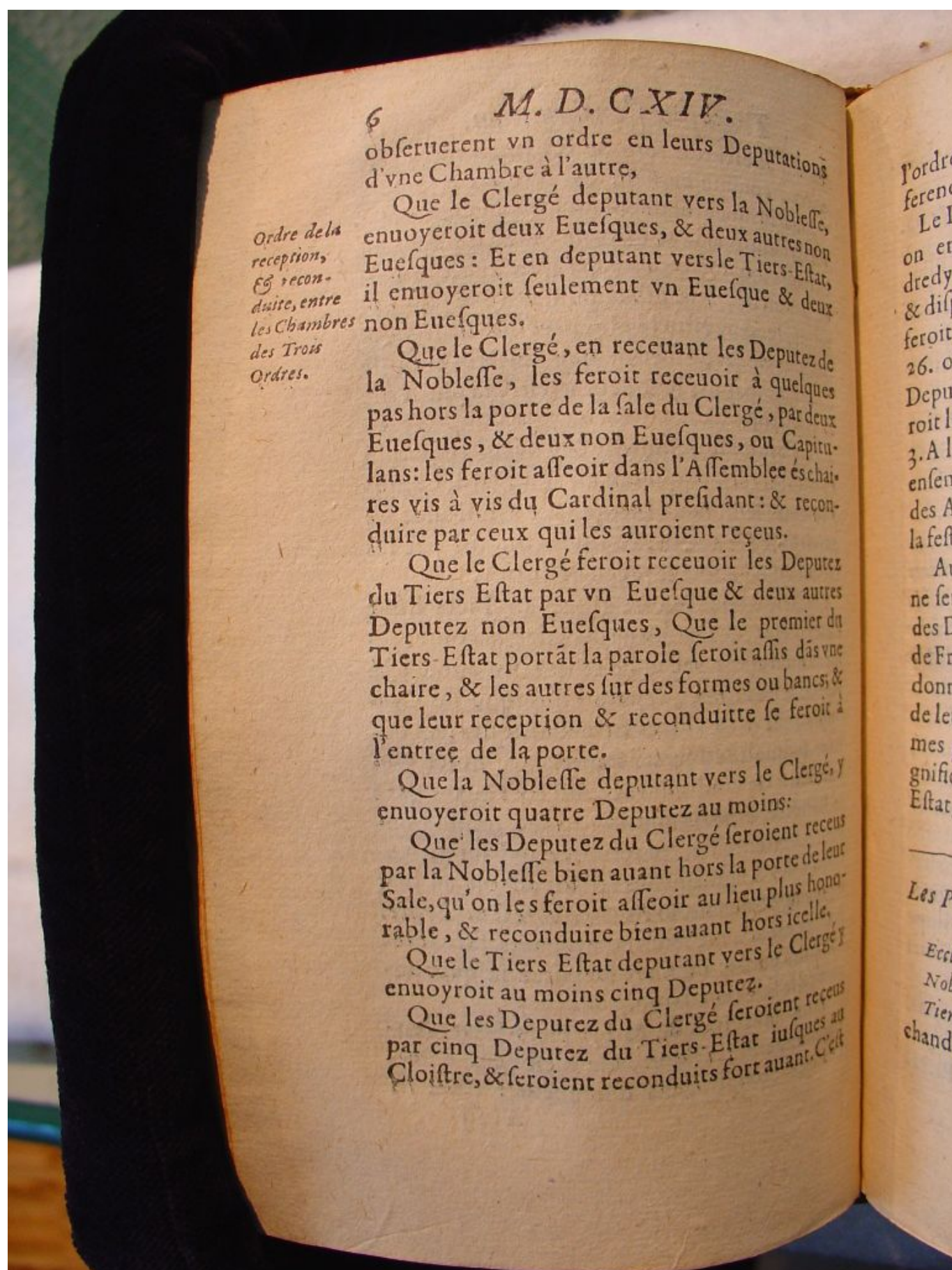
Le Cardinal de Sourdis luy ayant respondu
en paroles reciproques & en semblables com-
pliments, ledit sieur Lieutenant Civil avec ses
condeputez se retira, & fut reconduit par les
mesmes qui l'auoient reçu à l'entree.

Le Clergé pour rendre graces au Tiers Estat
de ses offres, & luy faire entendre le contente-
ment qu'il auoit reçu de ce qui luy auoit esté
rapporté de sa part, deputa l'Euesque de Gre-
noble avec deux autres Ecclesiastiques, au de-
uant desquels le Tiers-Estat enuoya huit De-
putez qui les vindrent receuoir fort auant dans
le Cloistre, & les conduirent avec grand hon-
neur dans leur sale, (practiquee au haut du Re-
fectoir des Augustins) les faisant asseoir au lieu
d'honneur & deuant le President de leur Ordre.
Puis ayant acheué leurs complimets, furent re-
conduits par les mesmes Deputez iusques au-
pres de la sale du Clergé.

Ainsi la Noblesse & le Tiers-Estat s'en-
tre-enuoyerent saluër. Ce n'estoient entre-
eux que compliments d'honneur: Aussi ils

A iij

1614_2_006.jpg



1614_2_007.jpg

Troisiesme Continuation.

7

l'ordre qu'ils ont obserué en leurs entrecon-
ferences communes.

Le Dimanche dixneufiesme du mesme mois
on enioignit de ieusner les Mercredy, Ven-
dredy & Samedy suiuaus, pour se preparer
& disposer, 1. A la procession generale qui se
feroit des Augustins à N. Dame, le Dimanche
26. où deuoient assister leurs Majestez, & les
Deputez. 2. A l'Ouverture des Estats qui se fe-
roit le lendemain dans la Sale de Bourbon. Et
3. A la S. Communion, laquelle se deuoit faire
ensemblement par tous le Deputez en l'Eglise
des Augustins, le Samedy ensuiuant iour de
la feste de Toussaincts.

*Ieusne deuât
commandé
deuant la
Procession,
l'Ouverture
des Estats,
Et la S. Com-
munion.*

Auant que de raporter ladite Procession, il
ne sera hors de propos d'inserer icy les noms
des Deputez selon les douze Gouuernemens
de France, & l'ordre de leurs Bailliages, sans
donner ausdits Deputez autre tiltre que celuy
de leur Benefice, Seigneurie, ou Office; & mé-
mes pour briefueté, nous auons mis *E.* pour si-
gnifier Ecclesiastique. *N.* Noblesse. *T.* Tiers-
Estat, & *s.* Seneschauçee.

Les Presidents des trois Chambres, ou Ordres.

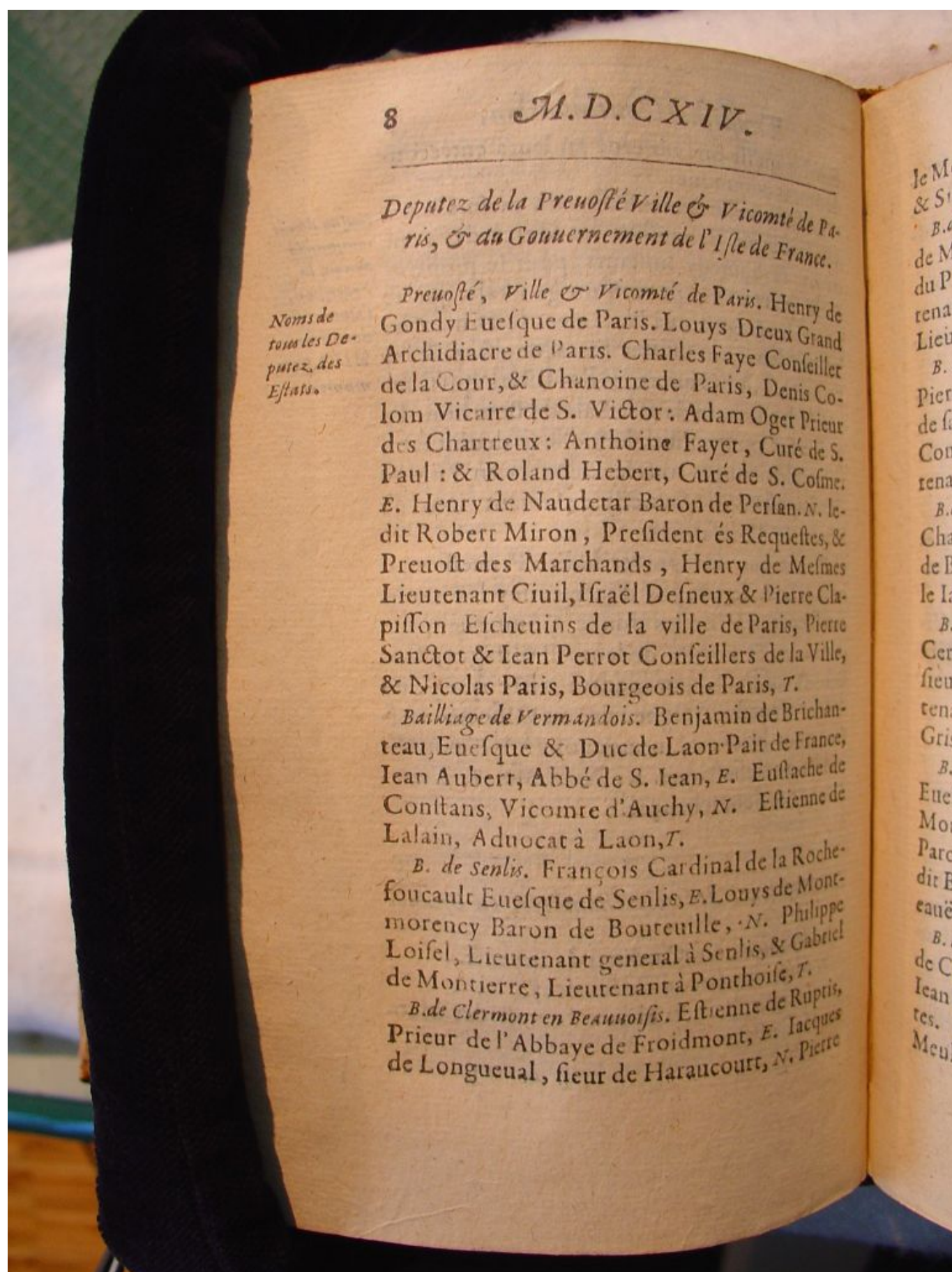
Ecclesiastique. Le Cardinal de Ioyeuse.

Noblesse. Le Baron de Senecey.

Tiers-Estat. Robert Miron Preuost des Mar-
chands de Paris.

A iiii

1614_2_008.jpg



8

M.D.C.XIV.

Deputez de la Preuosté Ville & Vicomté de Paris, & du Gouvernement de l'Isle de France.

*Noms de
tous les De-
putez, des
Estats.*

Preuosté, Ville & Vicomté de Paris. Henry de Gondy Euesque de Paris. Louys Dreux Grand Archidiacre de Paris. Charles Faye Conseiller de la Cour, & Chanoine de Paris, Denis Colom Vicaire de S. Victor: Adam Oger Prieur des Chartreux: Anthoine Fayer, Curé de S. Paul: & Roland Hebert, Curé de S. Cosme. E. Henry de Naudetar Baron de Persan. N. le-dit Robert Miron, President és Requestes, & Preuost des Marchands, Henry de Mesmes Lieutenant Ciuil, Israël Desneux & Pierre Clapifson Escheuins de la ville de Paris, Pierre Sanctot & Iean Perrot Conseillers de la Ville, & Nicolas Paris, Bourgeois de Paris, T.

Bailiage de Vermandois. Benjamin de Brichtanteau Euesque & Duc de Laon Pair de France, Iean Aubert, Abbé de S. Iean, E. Eustache de Contans, Vicomte d'Auchy, N. Estienne de Lalain, Aduocat à Laon, T.

B. de Senlis. François Cardinal de la Rochefoucault Euesque de Senlis, E. Louys de Montmorency Baron de Bouteuille, N. Philippe Loisel, Lieutenant general à Senlis, & Gabriel de Montierre, Lieutenant à Ponthoise, T.

B. de Clermont en Beauuoisis. Estienne de Ruptis, Prieur de l'Abbaye de Froidmont, E. Iacques de Longueual, sieur de Haraucourt, N. Pierre

1614_2_009.jpg

Troisiesme Continuation. 9

Je Mercier, Lieutenant general de Clermont,
& Simon Vigneron, Lieutenant particulier, *T.*
B. de Chaumont le Vexin. Jacques Jacart, Prieur
de Magny, *E.* Pierre de Roncherolle, Baron
du Pont S. Pierre, *N.* Louys le Porquier Lieu-
tenant general de Chaumont. Et André Torel
Lieutenant à Magny, *T.*

B. de Valois. Jean Berthier, Euesque de Rieux,
Pierre Habert Maistre des Requestes, & Prieur
de saint Arnould de Crespy, *E.* René Potier,
Comte de Tresmes, *N.* Charles Theraut Lieu-
tenant particulier de Crespy, *T.*

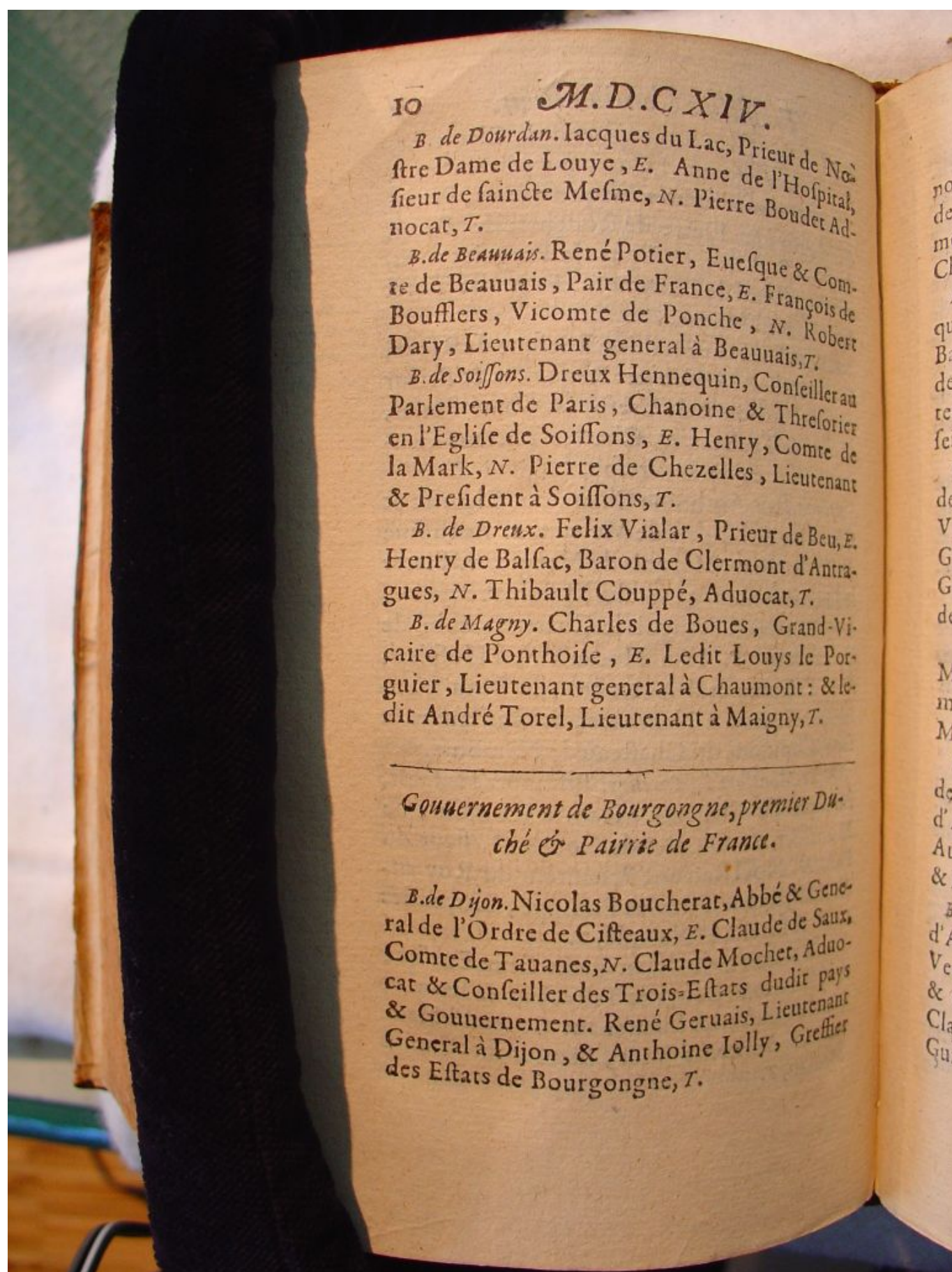
B. de Meleun. Anthoine Chauveau, Chantre &
Chanoine de l'Eglise de Meleun, *E.* Anthoine
de Brichanteau, Marquis de Nangis, *N.* Pierre
le lau Lieutenant general à Melun, *T.*

B. de Nemours. François le Charron, Abbé de
Cercanceau, *E.* Jean Hurault de l'Hospital,
sieur de Gommeruille, *N.* Jean le Beau Lieu-
tenant General à Nemours, & Guillaume le
Gris, Capitaine du Chasteau de Nemours, *T.*

B. de Montfort l'Amaury. Philippes Hurault,
Euesque de Chartres. Jean le Roy Curé de
Montfort, *E.* Charles de Cocherel, sieur du
Parc, *N.* Noël Rafron, Procureur du Roy au-
dit Bailliage: & Nicolas Philippe, Gruyer des
eauës & forests de Neaufle, *T.*

B. de Mantes & Meulan. Ledit sieur Euesque
de Chartres, *E.* Louys de Tilly sieur de Baru, *N.*
Jean le Cousturier Lieutenant General à Man-
tes. Et Anthoine Viot, Lieutenant Ciuil à
Meulan, *T.*

1614_2_010.jpg



10

M.D.C.XIV.

B. de Dourdan. Jacques du Lac, Prieur de No-
stre Dame de Louye, *E.* Anne de l'Hospital,
sieur de sainte Mesme, *N.* Pierre Boudet Ad-
uocat, *T.*

B. de Beauvais. René Potier, Euesque & Com-
te de Beauvais, Pair de France, *E.* François de
Boufflers, Vicomte de Ponche, *N.* Robert
Dary, Lieutenant general à Beauvais, *T.*

B. de Soissons. Dreux Hennequin, Conseiller au
Parlement de Paris, Chanoine & Thresorier
en l'Eglise de Soissons, *E.* Henry, Comte de
la Mark, *N.* Pierre de Chezelles, Lieutenant
& President à Soissons, *T.*

B. de Dreux. Felix Vialar, Prieur de Beu, *E.*
Henry de Balsac, Baron de Clermont d'Antra-
gues, *N.* Thibault Couppé, Aduocat, *T.*

B. de Magny. Charles de Boues, Grand-Vi-
caire de Ponthoise, *E.* Ledit Louys le Por-
guier, Lieutenant general à Chaumont : & le-
dit André Torel, Lieutenant à Maigny, *T.*

*Gouvernement de Bourgogne, premier Du-
ché & Pairie de France.*

B. de Dijon. Nicolas Boucherat, Abbé & Gene-
ral de l'Ordre de Cisteaux, *E.* Claude de Saux,
Comte de Tauanes, *N.* Claude Mochet, Aduo-
cat & Conseiller des Trois-Estats dudit pays
& Gouvernement. René Geruais, Lieutenant
General à Dijon, & Anthoine Iolly, Greffier
des Estats de Bourgogne, *T.*

1614_2_011.jpg

Troisiesme Continuation.

II

B. d' Authun. André Venot Chantre & Chanoine d'Authun, *E.* Leonor de Rabutin, Baron de Piry, *N.* Philbert Venot Aduocat, & Simon de Montaigu Lieutenant General en la Chancellerie d'Authun, *T.*

B. de Chaalon sur saone. Cyrus de Thiard, Euesque de Chaalon, *E.* Henry de Bauffremont Baron de Senescey, President en la Chambre de la Noblesse. *N.* Guillaume Prisque, Lieutenant Criminel, & Abraham Perraut Conseiller à Chaalon. *T.*

E. de la Montaigne. Robert Corderam Curé de Buncey, *E.* Hercules de Villars, sieur de Ville-neufue, *N.* François le Sain, Lieutenant General à Chastillon sur Seine, & François de Giffey, Lieutenant General en la Chancellerie de Chastillon, *T.*

B. de Mascon. Gaspard Dinet, Euesque de Mascon, *E.* Leonard de Semur, sieur de Tremont, *N.* Hugues Fouillard, Conseiller à Mascon.

B. d' Auxois. Lazare Morot, Abbé de S. Pierre de Chaalon & Doyen d'Aualon. *E.* Louys d'Anlezy, sieur de Chazelle. *N.* Claude Espiart Audiencier en la Chancellerie de Bourgongne, & Jaques de Cluny, Iuge Preuostal d'Aualon, *T.*

B. d' Auxerre. François de Donadieu, Euesque d'Auxerre, & Herard de Rochefort, Abbé de Vezelay, *E.* Aymar de Prie, Baron de Toney, & Oliuier de Chasteleu sieur de Coulange, *N.* Claude Cheualier Lieutenant General, & Guillaume Berault Iuge Consul d'Auxerre, *T.*

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan